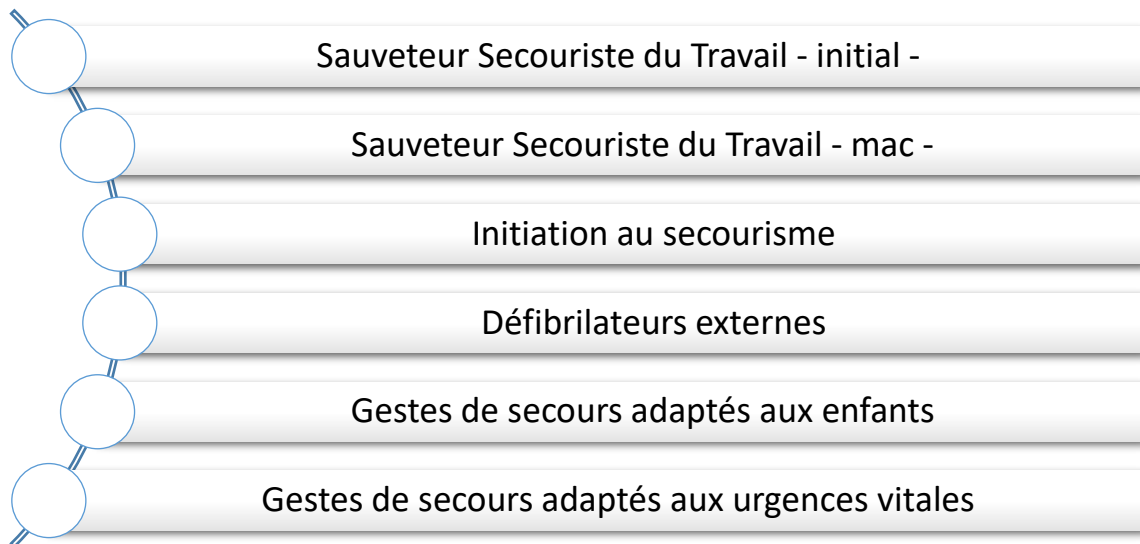


DOMAINE « SECOURISME »



CONSULTEZ EN DETAIL LES PROGRAMMES



Eligible au CPF

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMATION INITIALE

OBJECTIFS :

Intervenir efficacement face à une situation d'accident et mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail

PROGRAMME :



Suivant la réglementation,
utilisation d'un défibrillateur

Domaine de compétence 1 – Intervenir face à une situation d'accident du travail

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de compétence 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

VALIDATION : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Il est attribué au candidat qui :

- a participé activement à l'ensemble de la formation
- fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur
- réussi aux 2 épreuves certificatives, organisées en fin de formation, par le formateur

Validité : 24 mois, prolongée à condition que le titulaire suive la formation « Maintien et actualisation des compétences » tous les 24 mois.

Textes officiels

Articles L4121-1 à L4121-3, L4141-2, R4141-3, R4141-13, R4141-17 à R4141-20 et R4224-14 à R4224-16 du code du travail.
Document de référence INRS

Public : Personnes devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas. Méthodes actives basées sur l'apprentissage de gestes pratiques effectués à partir de « mises en situations d'accidents simulés ». Aide-mémoire édité par INRS.

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par un-e formateur-trice titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateurs SST » valide

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

~ Certificat de réalisation et attestation des acquis
~ Certificat SST (modèle national) délivré au nom du titulaire

Modalités d'obtention de la certification : épreuves individuelles

 CERTIFICATEUR : INRS

ORGANISATION

Durée : 2 jours (14H)

Conditions tarifaires : nous contacter ou consultable : <https://www.facmetiers91.fr/formation-continue/les-formations/>

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

« MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES »

Eligible au CPF

OBJECTIFS :

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail

PROGRAMME :



Suivant la réglementation,
utilisation d'un défibrillateur

Domaine de compétence 1 – Intervenir face à une situation d'accident du travail

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de compétence 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

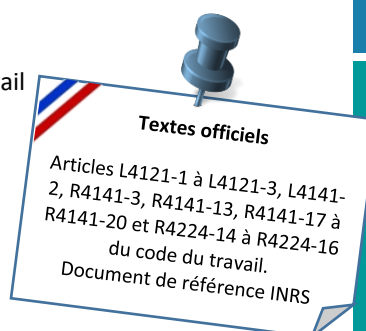
- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

VALIDATION : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Il est attribué au candidat qui :

- a participé activement à l'ensemble de la formation
- a réussi aux 2 épreuves certificatives, organisées en fin de formation, par le formateur

Validité : 24 mois, prolongée à condition que le titulaire suive la formation « Maintien et actualisation des compétences » tous les 24 mois.



Public : Toute personne titulaire d'un certificat SST

Pré requis : Avoir suivi la formation initiale

Modalités pédagogiques :

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas. Méthodes actives basées sur l'apprentissage de gestes pratiques effectués à partir de « mises en situations d'accidents simulés ». Aide-mémoire édité par INRS.

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par un-e formateur-trice titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateurs SST » valide

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

~ Certificat de réalisation et attestation des acquis
~ Certificat SST (modèle national) délivré au nom du titulaire

Modalités d'obtention de la certification :

épreuves individuelles

CERTIFICATEUR : INRS

ORGANISATION

Durée : 1 jour (7H)

Conditions tarifaires : nous contacter ou consultable : <https://www.facmetiers91.fr/formation-continue/les-formations/>

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

INITIATION AU SECOURISME

OBJECTIFS :

Etre capable de mettre à profit ses compétences en matière de prévention et d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, en respectant les procédures de l'entreprise

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Situer son rôle de secouriste dans l'organisation de la prévention de l'entreprise et situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
 - La victime présente un saignement abondant
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de malaise, de brûlure, d'une douleur empêchant certains mouvements ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

Enseignements pratiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas
- Mises en situation d'accidents du travail simulés



Public : Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le code du travail

Pré requis : Aucun

Modalités pédagogiques :
Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :
L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :
Mise en situation

Validation :
Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

DEFIBRILLATEURS EXTERNES

DAE / DSA

OBJECTIFS :

Utiliser un défibrillateur automatique externe (Défibrillateur Entièrement Automatisé -DEA- ou Défibrillateur Semi-Automatique -DSA-) en sécurité sur une victime en arrêt cardio-respiratoire

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Arrêt cardio-respiratoire
- Chaîne de survie
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)
- Défibrillateur Semi-Automatique (DSA)
- Défibrillateur Entièrement Automatisé (DEA)
- Mise en œuvre du matériel
- Conditions particulières d'utilisation
- Recueil et transmission des données
- Vidéos

Enseignements pratiques

- Démonstrations
- Mises en situation
- Utilisation du matériel d'entraînement en exercices pratiques



Public : Tout public

Pré requis : Aucun

Modalités pédagogiques :

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

GESTES DE SECOURS ADAPTES AUX ENFANTS

OBJECTIFS :

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident impliquant un enfant ou un nourrisson.

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Situer son rôle de secouriste dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
 - La victime présente un saignement abondant
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de malaise, de brûlure, d'une douleur empêchant certains mouvements ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

Enseignements pratiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas
- Mises en situation d'accidents du travail simulés



Public : Personnels devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre d'une activité professionnelle auprès d'enfants ou de jeunes publics (écoles, crèches...).

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

GESTES DE SECOURS ADAPTES AUX URGENCES VITALES

OBJECTIFS :

Connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, intégrer la prévention dans l'organisation du travail, mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

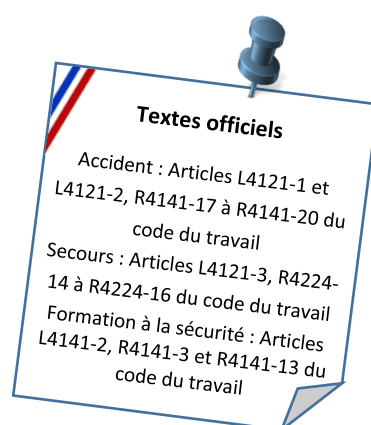
PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
 - La victime présente un saignement abondant
 - La victime s'étouffe
 - La victime présente plusieurs urgences
 - Les victimes sont multiples

Enseignements pratiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas
- Mises en situation d'accidents du travail simulés



Public : Personnels devant connaître les gestes de premiers secours propres aux urgences vitales (ex. : nouvelles menaces, événements ou grands rassemblements, établissements recevant du public...).

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé